

Direction Générale
Affaires Médicales
CV/YP/KA/ACC – 2025

DÉSIGNATION AUX FONCTIONS DE CHEF DE SERVICE N°2025-029

LA DIRECTRICE ET LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION MEDICALE D'ÉTABLISSEMENT,

- Vu l'article L.6143-7 du Code de la Santé Publique,
- Vu l'article R.6146-4 du Code de la Santé Publique,
- Vu la candidature de Monsieur le Docteur Frédéric AUGÉY,
- Vu l'avis favorable de Monsieur le Docteur Philippe RAGUÉ, chef du pôle Chirurgie Médico-Technique ;

DÉCIDENT DE LA PROROGATION DE LA DÉSIGNATION DE

Monsieur le Docteur Frédéric AUGÉY en qualité de chef de service du service SPÉCIALITÉS à compter du 1^{er} janvier 2024 jusqu'au 30 juin 2025.

Fait à Vienne,

Le 22 avril 2025

Le Président de la CME

Léopold ADÉLAÏDE



La Directrice

Céline VIGNÉ

